

Arrestation de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en lien avec l'appel d'offres de l'échangeur Turcot

LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES EST CONFORME

Montréal, le 30 septembre 2014 – À la suite de l'opération menée par l'UPAC aujourd'hui, le ministère des Transports confirme que le processus d'appel d'offres pour le contrat de reconstruction de Turcot demeure conforme.

Le choix du soumissionnaire retenu est toujours prévu d'ici la fin de l'année puisque l'UPAC confirme que l'intégrité des trois candidats qualifiés n'est pas remise en cause. Toujours selon l'UPAC, les faits reprochés seraient attribuables à un seul individu et non aux entreprises soumissionnaires.

Le ministère des Transports collabore pleinement avec l'UPAC, tel que prévu dans le cadre d'une entente signée en 2013. Cette dernière vise à maintenir la saine collaboration déjà établie entre l'UPAC et le MTQ dans le but de lutter contre la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction. À cet effet, Turcot fait partie des 17 grands chantiers sous la surveillance de l'UPAC.

- 30 -

Source :
Ministère des Transports
Direction des communications

Pour renseignements :
Ministère des Transports
Direction des communications
Tél. : 514 873-5600